

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Cinquante-troisième session
Genève, 16 – 25 septembre 2026

NOTE D'INFORMATION E L'INTENTION DU GROUPE D'EXPERTS DES COMMAUNAUTES AUTOCHTONES ET LOCALES

Document établi par le Secrétariat

1. À sa septième session, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) est convenu “que, immédiatement avant le début des sessions du comité, une demi-journée devra être consacrée à des exposés thématiques présentés sous la présidence d'un représentant d'une communauté locale ou autochtone”. Ce type de réunion est organisé à l'occasion de chaque session du comité depuis 2005.
2. La réunion qui se tiendra lors de la cinquante-troisième session du comité portera sur La protection positive et défensive des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au moyen de la propriété intellectuelle.
3. Le programme provisoire de la réunion du groupe d'experts fait l'objet de l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS

Mercredi 16 septembre 2026 (heure de Genève)

15 h 00	Ouverture
	Président – (à désigner par le Forum consultatif des peuples autochtones de l'OMPI)
15 h 00 – 15 h 20	. Mme Terri Janke est une avocate issue des peuples Wuthathi, Yadhaigana et Meriam, et une autrice spécialisée dans le domaine de la propriété culturelle et intellectuelle autochtone. Elle est fondatrice et directrice générale de Terri Janke and Company, un cabinet d'avocats spécialisé dans la propriété intellectuelle, la gouvernance, le droit des affaires et la concertation avec les peuples autochtones
15 h 20 – 15 h 40	Solamalemalo Hai-Yuean Tualima est une Samoane originaire de Sataua, ayant des attaches dans les villages de Faleula, Lepea, Salelologa et Puapua. Elle est maître de conférences en droit à <i>Te Herenga Waka</i> – Université Victoria de Wellington et habilitée à exercer en tant qu'avocate et conseillère juridique auprès de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande et de Samoa.
15 h 40 – 16 h 00	Mme Lesle Jansen est une avocate sud-africaine issue d'une communauté autochtone et experte en droits bioculturels. Elle occupe le poste de directrice générale de l'African Community Resource Rights Alliance. Elle a précédemment exercé les fonctions d'experte autochtone auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
16 h 00 – 16 h 20	Mme Gianella Sanchez Guimaraes est une avocate originaire du peuple Shipibo-Konibo en Amazonie péruvienne (Pérou). Elle travaille actuellement à l'Indian Law Resource Center à Washington (États-Unis d'Amérique).
16 h 20 – 18 h 00	Débat général et clôture.

[Fin de l'annexe et du document]